

**Commission administrative paritaire du corps des secrétaires administratifs du
Ministère de la Culture et de la Communication - 11 juin 2014 .**

L'administration était représentée par .

Claudine MESCLON (Secrétariat général, SRH, sous-directrice des métiers et des carrières), Présidente de la CAP, Florence QUIQUERE (SG, SRH 1A), Julien RIGABER (SG, SRH 1A), Jean-Pierre GANIER (DGP, SDAFIG, RH), Philippe BACLE (DGP, Musée du Louvre, RH), Serge GALLIGARIS (DGMIC, Affaires Générales), Benoît PROUVOST (DGCA, SDAFIG), Fabienne KLEIN (DGCA, ENSBA).

Les personnels étaient représentés par :

Pour la classe exceptionnelle : Sophie TISSIER (Sud Culture Solidaires), Maryvonne CARADEC (SNAC-FSU), Elisabeth PARAILLOUS (CGT Culture) ; pour la classe supérieure : Alexis HEBER-SUFFRIN (UNSA), Dominique FOURNIER (CGT Culture), Marie-Louis MORAN (CGT Culture), Catherine STEENKISTE (CFDT Culture) ; pour la classe normale : Naïma AADDANE (CGT Culture), Christiane MARIANI (CGT Culture).

- Ouverture de la séance :

Quorum atteint et désignation du secrétaire adjoint de séance (Marie-Louise MORAN, CGT Culture).

La Présidente de la CAP informe de sa nouvelle nomination en remplacement de Marc Oberlis.

Elle rappelle les points inscrits à l'ordre du jour.

I – Approbation des procès verbaux des CAP suivantes

- La Cap approuve les procès verbaux des CAP suivantes :

- Séance du 30 mai 2013 ;
- Séance du 17 octobre 2013 ;
- Séance du 19 mars 2014.

II – Examen des titularisations dans le corps des secrétaires administratifs :

- La Cap statue favorablement à la titularisation de six agents.

Nom Prénom	Affectation
BEAUDEQUIN Cécile	DGP/Musée de Compiègne
COURTAUX Magali	SG/SRH1S/bureau de gestion de la filière scientifique et de l'enseignement
DORMAND Frédérique	DRAC Centre
LAPLACE Eddy	DGCA/CNAP
CHENEAUX Chantal	DGP/SDAFG/ bureau des ressources humaines
GIBAUD Cécile	DGP/E.A. Paris-Belleville

III - Demandes d'intégration dans le corps des secrétaires administratifs

Avis favorable de la CAP pour l'intégration de 13 agents dans le corps des SA après détachement (12 agents) et par intégration directe (1 agent). Ces entrées dans le corps des SA du MCC sont les suivantes :

- Huit arrivées, à l'externe du MCC : ministère Éducation nationale : 2 ; ministère Enseignement supérieur et recherche : 1 ; ministère du Budget : 1 ; ministère de la Défense : 2 ; Ville de Paris : 1 ; Fonction publique territoriale : 1. Cinq arrivées, à l'interne du MCC : des corps TSC et TA.

► Après Détachement :

Nom Prénom	Affectation
<u>Services de la Ministre, Cabinet et services rattachés</u>	
BERTHOU Jean-François	Bureau du Cabinet
<u>au Secrétariat Général</u>	
CARLIER Philippe	SG/SRH1AT
<u>à la Direction générale des patrimoines</u>	
Administration centrale	
ROBERT Karine	Département de la formation scientifique et technique
SALAMA Carole	Département de la formation scientifique et technique
<u>Service à compétence nationale (SCN)</u>	
IZQUIERDO Sandrine	Musée national et domaine du château de Pau
<u>Etablissements publics</u>	
BLANC Vilma	Musée du Louvre
MARIOT Marie-Clotilde	Ecole du Louvre
BOUILLOUD Violaine	MucEM
LECLERCQ-BLONDEL Corinne	Ecole d'architecture de Lyon
MEFFRE Delphine	Ecole d'architecture de Rouen
<u>à la Direction général des médias et de l'industrie culturelle</u>	
MENIA Arnaud	BNF (EP) - site Tolbiac
<u>au sein des DRAC</u>	
RAGOT Virgil	DRAC Lorraine

► Intégration directe :

<u>à la Direction générale de la création artistique</u>	
DUCOS Valérie	Mobilier national et manufactures des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie (SCN) - site Gobelins

IV - Examen des demandes de mouvement :

Nom Prénom	Service et poste	Ancienne affectation	Mutations/détachement
à la Direction générale des patrimoines			
BARBE-BELLEGARDE Françoise	Ecole du Louvre, chargée de la gestion administrative et financière de formation continue	DGMIC/BPI	mutation sur Titre 2 (déjà sur titre 2)
LE GALLOU Frédéric	Musée Guimet, responsable des ressources humaines	Musée du Louvre	arrivé sur le Titre 2 (sous réserve)
STRUTT - BERLIOZ Corinne	Ecole d'architecture Paris Val-de-Seine, chargée de mission, mobilité internationale	DGP/Service de l'Architecture	déjà sut Titre 2
à la Direction générale de la création artistique			
BAZERBE Elisabeth	CNSMD Lyon, chargée de la scolarité au service des études	ministère de l'enseignement supérieur	arrivée sur T3
à la Direction générale des médias et de l'industrie			
FERNANDES Sabrina	BNF, gestionnaire budgétaire et financier	Conseil général Seine-Saint-Denis	arrivée sur T3
au sein des DRAC			
FENARD Sophie	STAP de l'Aube, gestionnaire instructeur administratif au STAP de l'Aude	DRAC Champagne - Ardenne	déjà sur T2

L'attention de l'administration a été attirée sur les difficultés liées aux mouvements entre les titres 2 (budget du ministère) et 3 (budget des EP) : difficulté pour les agents à exercer une mobilité depuis le titre 3, car cela nécessite la disponibilité d'un poste budgétaire en T2. La DGP et la DGCA déclarent faire le maximum pour ne pas gêner la mobilité des agents rémunérés sur le titre 3.

A cet égard, les représentants du personnel ont souhaité que l'administration veille à mieux informer les agents du MCC, affectés dans le cadre d'une mutation sur titre 3.

Le représentant pour Sud Culture Solidaires s'est soucié de savoir si le refus du service sur le poste de chargé de mobilité internationale à l'Ecole d'architecture de Paris Val-de-Seine avait été motivé par l'administration. Celle-ci lui a répondu précisément, en évoquant notamment le critère de compétence de maîtrise de l'anglais.

V - Examen du tableau des réductions d'ancienneté au titre de 2013

Sur 619 agents bonifiables (sur un total du corps de SA de 747 agents), 4 ont vu leur réduction d'ancienneté refusée et, pour 79 agents, les fiches d'évaluation n'ont pas été reçues. Ce qui porte à 83 le nombre d'agents n'ayant pas bénéficié de réduction d'ancienneté.

En conséquence, vos représentants ont insisté sur l'obligation du chef de service en matière d'évaluation professionnelle, notamment en ce qui concerne la transmission de ces documents à l'administration centrale. Les comptes rendus d'entretien professionnel sont essentiels à la carrière de l'agent : en effet, l'absence d'entretien interdit l'attribution d'une réduction d'ancienneté et de toute promotion (de grade, de corps).

Les comptes rendus d'entretien professionnel qui seront désormais transmis pourront être pris en compte à la prochaine séance dans le cadre d'un additif à la campagne 2013. A ce jour, 536 agents bénéficient d'un mois de réduction d'ancienneté.

Les représentants du personnel se sont efforcés aussi d'expliquer que certains chefs de service utilisent le refus de réduction d'ancienneté pour sanctionner les agents parfois sans que ce refus ne soit motivé.

- Les postes de SA dans le répertoire des métiers du MCC :

Tous les représentants ont formulé leur déception quant aux descriptifs de postes de la catégorie B de SA dans le Répertoire métiers du MCC (RMCC), déclinaison du RIME (Répertoire interministériel des métiers de l'État) : perte de compétences, certaines missions oubliées, absence du caractère parfois très polyvalent et transversal de ce corps administratif (ce qui fait par ailleurs sa richesse), et qui ne bénéficie pas de la case B+ comme les A+.

Le Snac-Fsu a rappelé que cette année, à titre exceptionnel, la campagne d'entretiens professionnels est couplée avec la constitution/création d'un référentiel des postes du ministère, nécessaire à la mise en place du futur SIRH (Système d'information de ressources humaines). Celui-ci contiendra des informations détaillées sur les postes occupés par chacun des agents.

La question est la suivante : cela permettra-t-il de compléter, préciser, affiner le RMCC élaboré en 2012, lacunaire et incomplet à nos yeux, qui ne restitue pas tous les postes des agents et ne prend pas en compte leur complexité.

Rappel : les élections pour les représentants des CAP auront lieu fin 2014.

La liste de vos représentants pour une liste commune Sud/FSU élue à la fin de 2011 a connu beaucoup de changements en raison des départs à la retraite et des promotions.

Les représentants actuels que vous pouvez contacter sont donc :

- Pour Sud Culture Solidaires : Sophie TISSIER, titulaire

01 40 15 35 53, sophie.tissier@culture.gouv.fr

- Pour le SNAC-FSU : Maryvonne CARADEC, suppléante

01 40 15 51 34, maryvonne.caradec@culture.gouv.fr

La date de la prochaine Cap de l'automne n'est pas encore fixée, probablement en octobre 2014.